



F É D É R A T I O N  
W A L L O N I E - B R U X E L L E S

Commission d'aide  
à la bande dessinée

Bilan 2015

Fédération Wallonie-Bruxelles  
Service général des Lettres et du Livre  
Boulevard Léopold II 44 – 1080 Bruxelles  
[www.lettresetlivre.cfwb.be](http://www.lettresetlivre.cfwb.be)  
[www.bandedessinee.cfwb.be](http://www.bandedessinee.cfwb.be)  
soutien public à la bande dessinée (FB)  
[www.culture.be](http://www.culture.be)

## 1. PRESENTATION

La Commission d'aide à la bande dessinée est une instance d'avis du secteur culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, fondée en 2007.

La Commission a pour mission de rendre des avis sur la politique générale de soutien des pouvoirs publics concernant la bande dessinée et plus particulièrement sur des projets, dans l'ordre des priorités suivantes :

- ° l'octroi de bourses à des jeunes auteurs francophones, dessinateurs ou scénaristes ;
- ° l'aide à l'édition d'ouvrages de bande dessinée de création ;
- ° l'aide à la traduction d'œuvres significatives et importantes de la création belge francophone en bande dessinée;
- ° l'aide à la réédition d'œuvres patrimoniales de la bande dessinée ;
- ° le soutien à la mise sur pied ou à la réalisation d'un ou de plusieurs festivals par an consacrés à la mise en valeur de la recherche ou de la création en bande dessinée.

La Commission peut également proposer un soutien ponctuel ciblé et non renouvelable à une manifestation promotionnelle de la BD " grand public " .

## 2. COMPOSITION DE LA COMMISSION

La Commission se compose de onze membres effectifs avec voix délibérative, nommés par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### **1° professionnels exerçant en tout ou en partie l'activité d'auteur de bandes dessinées:**

M. Claude RENARD ; *en plus de son propre travail de création en bande dessinée, graphisme et scénographie, il a été longtemps professeur de bande dessinée à l'ESA St-Luc de Bruxelles et a formé de nombreux auteurs. Il assure la présidence de la Commission.*

Dominique GOBLET est auteure de bande dessinée de création. Elle travaille généralement avec l'association FREMOK. Elle se consacre aussi à un travail plastique destiné à être exposé. Elle assure la vice-présidence de la Commission.

## **2° professionnel du secteur de la bande dessinée dont l'activité consiste en tout ou en partie en la critique de bandes dessinées:**

Thierry BELLEFROID > octobre 2015(démission); *auteur de plusieurs essais sur la bande dessinée, il tient une chronique régulière à la radio et anime une émission littéraire à la télévision (RTBF).*

La Commission d'aide à la BD salue son investissement au sein de cette instance d'avis durant de nombreuses années.

## **3° experts justifiant d'une compétence ou d'une expérience en bande dessinée:**

Denis LARUE est auteur et professeur à l'atelier de bande dessinée de l'Institut St-Luc de Bruxelles

Frédéric PAQUES est Docteur en histoire de l'art et archéologie spécialisé en bande dessinée. Il est actif au sein de la bibliothèque provinciale de Liège « Les Chiroux » et enseigne à l'Université de Liège.

YVES LECLERCQ fait partie du département culturel de la Province de Liège. Il est également auteur-scénariste.

## **4° représentant d'organisation représentative d'utilisateurs agréée:**

Tanguy ROOSEN est responsable des affaires juridiques de la SACD-SACM.

## **5° représentants de tendances idéologiques et philosophiques :**

***Les mandats de ces représentants ont été renouvelés au 1<sup>er</sup> octobre 2015***

*Eric WARNAUTS (CDH) pratique la bande dessinée depuis plus de trente ans et compte une quarantaine d'albums à son actif. Il enseigne la bande dessinée à l'Institut St-Luc de Liège.*

Eric WARNAUTS est reconduit pour un 2<sup>e</sup> mandat

*Bernard FINCOEUR (ECOLO) est impliqué dans le secteur culturel. Il est intéressé par les nouvelles approches graphiques et narratives de la bande dessinée et par le soutien aux jeunes auteurs.*

Bernard FINCOEUR est reconduit pour un 2<sup>e</sup> mandat

Son suppléant est désormais M. DA CAMARA GOMES

Roland ROSOUX (MR) jusqu'au 30 septembre 2015. M. ROSOUX est *Conciliateur fiscal au Service public fédéral Finances. Il est "un amateur critique et passionné de bande dessinée, défenseur des artistes en général, et des auteurs en particulier".*

Frédéric MAGHE (MR) à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015. M. MAGHE dispose d'une *expertise dans les liens de la bande dessinée avec le monde de l'audiovisuel. Il siège au Conseil d'Administration de la RTBF et de ses filiales audiovisuelles.*

Fabrice PREYAT (PS) jusqu'au 30 septembre 2015. M PREYAT est *chercheur qualifié à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles.* La Commission d'aide à la BD le remercie pour sa contribution aux travaux et pour ses actions en faveur de la place de la bande dessinée dans le milieu académique.

Pascal VERHULST (PS) à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015. M. VERHULST est actif dans les structures culturelles de la région de Charleroi, il a notamment lancé le festival littéraire « LIVRESSE organisé par « le Vecteur ». Il est conseiller culturel du Bourgmestre de Charleroi.

Son suppléant est M. Alexis BURLET.

#### **Secrétaire :**

Bruno MERCKX *est Attaché au Service général des Lettres et du Livre et responsable du service BD et littérature jeunesse*

#### **Autres participants aux travaux**

L'Administration générale de la Culture est représentée par la Directrice générale adjointe du Service général des Lettres et du Livre ;

Martine GARSOU

Représentante de l'Inspection générale de la Culture :

Catherine STILMANT

La Commission accueille régulièrement Jean-Marie DERSCHEID en tant qu'expert invité (*pas de droit de vote*).

La Commission s'est réunie les 27 mars, 4 juin, 23 septembre et 2 décembre 2015. Les dates de ces réunions ont été fixées en fonction du nombre de dossiers introduits pour les échéances de l'année (30 janvier, 30 avril, 30 août).

### **3. BUDGET, DOSSIERS**

Le budget du Service général des Lettres et du Livre pour l'aide au secteur de la bande dessinée de création était de 132.000€ en 2015<sup>1</sup>.

Pour postuler, les candidats se présentent, développent les grands axes de leur projet et offrent un aperçu de leurs planches. Les éditeurs présentent également leur plan financier.

Les candidats fournissent 3 exemplaires du dossier sur support papier ainsi qu'une copie numérique. Auteurs et éditeurs organisent leur dossier librement : la qualité de la présentation est prise en compte dans l'appréciation du projet.

En 2015, la Commission a examiné 52 dossiers de candidature, dont 29 ont reçu un avis positif, soit un taux d'acceptation de 55,7 %.

37 projets déposés par les auteurs, 18 projets retenus ( 48,6%)

15 projets déposés par les éditeurs et organisateurs, 11 projets retenus (73,3%).

Après examen, toutes les propositions de la Commission sont transmises à la Ministre de la Culture. Madame la Ministre a décidé d'accorder une subvention à tous les projets qui avaient reçu un avis favorable de la Commission<sup>2</sup>.

Dans ses avis, la Commission porte son attention particulière aux travaux caractérisés par l'ambition, l'originalité, la recherche graphique, par l'intégrité du discours proposé, par la nouveauté des thèmes traités.

---

<sup>1</sup> Budget des années antérieures : 132.000€ en 2014 et 2013, 134.000 euros en 2012, 141.000€ en 2011, 132.000€ en 2010) ;

<sup>2</sup> En 2015, Madame la Ministre de la Culture a également accordé un soutien en bande dessinée à l'opérateur Académie des Beaux-arts de Liège et asbl BD Fly (1.000€).

#### **4. LE SOUTIEN AUX AUTEURS**

Les bourses de soutien accordées aux auteurs après avis favorable de la Commission relèvent de cinq catégories.

##### **Bourse de découverte (3.500€).**

La bourse est destinée à encourager de nouveaux talents. Elle ne peut être obtenue qu'une seule fois pour un même domaine de création.

5 lauréats (17.500€)

**Nicolas DUCHENE**

Projet: L'appel

**Julien LAMBERT**

Projet :« insectes »

**Emilie SAITAS**

Projet : « salade grecque »

**Clément VIALARD**

Projet : « Mine de rien »

**Martin VIOT**

Projet : « mémoire familiale »

##### **Bourse d'aide au développement de projets (de 2.000€ à 3.500€).**

12 lauréats (35.500€)

**Flore BALHAZART**

Projet : « les louves » 3.500€

**Mathieu BURNIAT**

Projet : « Bob et le mystère du monde quantique » 3.500€

**Laurent DANDOY**

Projet: « lieux communs » 3.500€

**Alexandre DE MOTE**

Projet : « Alma » 2.500€

**Max DE RADIGUES**

Projet : « Bâtard » 2.500€

**Nicolas FAISY**

Projet : Power 2.500€

**Frans LAMBEAU**

Projet de dictionnaire de la bande dessinée de la fin de la 2e guerre aux années 1950 2.500€

**Aurélie LEVAUX**

Projet : « Sisyphe » 3.500€

**Alain MUNOZ**

Projet : « D'ailleurs » 2.500€

**Mikkel ORSTED SAUZET**

Projet : « feu » 3.500€

**Nicolas PITZ**

Projet: « Combattant » 3.500€

**Tiffanie VAN DEN GHINSTE**

Projet : « Dryade » 2.000€

-----

**Bourse de création (9.000€).**

Cette bourse est destinée à des talents confirmés. Elle leur permet de dégager le temps nécessaire à l'accomplissement de leur projet.

1 lauréat (9.000€)

**Sacha GOERG**

Projet : « Nu »

--

Une fois l'an, une bourse de congé sabbatique (25.000€) peut être accordée à un auteur qui dispose déjà d'une œuvre et qui propose un projet éditorial personnel d'envergure. En 2015, aucun candidat à la bourse n'a été retenu.

-----

*Montant total des bourses d'auteur: 61.500€*

## 5. LE SOUTIEN A L'EDITION

10 projets lauréats (34.522€)

### **Editions Frémok**

Rue de l'instruction 51 1060 Bruxelles

° Edition de : « Qui mange des couteaux », de Zoé JUSSERET

Proposition : 5.057€

° Edition de : « Alice sous la terre », de Lewis CAROLL

Proposition: 3.600€

° Edition de « Grains de grenade » d'Isabelle MANOUKIAN

Proposition : 4.435€

° Edition des Carnets de vacances de Steve MICHIELS

Proposition : 3.900€

----

### **180° Editions**

15, rue Fernand Bernier à 1060 Bruxelles

° 64\_page Revue de littératures graphiques

Proposition : 3.780 €

----

### **Grand braquet Editions**

Rue Léon Mignon, 6 1030 BRUXELLES

° Projet d'édition du « tour de Belgique en Vélo » par monsieur iou

Proposition : 3.000€

-----

### **Editions de la 5<sup>e</sup> couche.**

Rue Dautzenberg, 27 1050 Bruxelles

° Edition de « Ramon » de Lukas VERSTRAETE

Proposition : 1.500€

° Edition de « La traversée » de Kevin LUCBERT

Proposition : 3.250€



---

### **Editions de l'Employé du Moi**

Rue du progrès, 409 1030 Bruxelles

°Edition du projet collectif « SWEET 15 »

Proposition : 2.500€

---

### **Les Editions du CAID**

Rue de la Magrée, 29 4163 Tavier.

°Edition de « Alicia » de Juan D'OULTREMONT

Proposition : 3.500€

*Total des propositions de soutiens à l'édition: 34.522€*

## **6. AIDE A L'ORGANISATION D'EVENEMENTS**

### **ASBL Tête à Tête « Cultures maison »**

Avenue Molière, 1b2 à 1190 Bruxelles

Festival Culture Maison, septembre 2015.

Proposition : 5.000€

*Total des propositions de soutiens aux événements : 5.000€*

## **7. AUTRES ACTIVITES**

### **Rencontres entre auteurs et Commission d'aide à la bande dessinée 2<sup>e</sup> édition, 2 mars 2015.**

Cette activité permet des rencontres individuelles entre des auteurs et des représentants de la Commission d'aide à la bande dessinée. Elle s'est déroulée durant la journée professionnelle de la Foire du Livre de Bruxelles et a permis à 24 auteurs de présenter leurs travaux et de dialoguer librement.

## **Le patrimoine de la bande dessinée**

Dans le cadre de sa réunion du 2 décembre 2015, la Commission a eu le plaisir de découvrir l'exposition Hugo PRATT organisée par le Musée HERGE de Louvain-la-Neuve. L'exposition comprenait de nombreux originaux montrant la genèse de l'œuvre. Une section était consacrée à la reprise du personnage dans un nouvel album, 20 ans après la disparition d'Hugo PRATT. Cette nouvelle aventure éditoriale montre aussi l'importance de conserver et de rendre accessible les documents originaux, ce que permet l'exposition. La Commission remercie les Responsables du Musée pour la qualité de l'accueil et son expert associé Jean-Marie DERSCHEID, à l'initiative de la visite.

## **Perspectives de réorganisation des instances d'avis culturelles**

A la demande de l'Administration générale du Ministère, la Commission s'est prononcée sur les perspectives de réorganisation des instances d'avis culturelles. La synthèse de son avis est présentée ci-dessous.

### Nombre de participants, périodicité des renouvellements de mandats

° La Commission d'aide à la bande dessinée est de création assez récente; elle a trouvé ses marques et fonctionne en privilégiant le consensus. Le nombre actuel de participants est équilibré et doit être maintenu.

° La Commission n'adhère pas à la proposition d'unifier le renouvellement des membres à chaque début de législature. Des renouvellements à des dates différentes sont le meilleur gage de la continuité des travaux, de leur esprit et de leur cohérence, tout en permettant le changement.

### 2. Examen de projets et avis de politique générale

Il importe de laisser à l'instance d'avis la capacité de se prononcer sur des matières de politique générale de la bande dessinée, même si l'essentiel du travail doit rester centré sur l'examen de projets. Mieux, cette Commission devrait disposer d'une représentation dans d'autres instances : compte tenu de la place que la bande dessinée occupe dans le monde culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il est indispensable qu'elle soit représentée au « Conseil du livre » et dans toute autre plateforme de coopération et de réflexion sur les matières culturelles et littéraires.

### 3. Réflexions sur le regroupement d'instances d'avis

Il importe de conserver l'existence d'une instance d'avis autonome pour la bande dessinée. Ce n'est que depuis qu'elle a quitté le rang des « sous-commissions » éphémères et des groupes d'experts plus ou moins informels qu'elle a acquis de la stabilité, de la visibilité et du respect au sein des matières culturelles, même si le chantier est toujours en cours.

Toute volonté de réorganisation devrait non seulement maintenir cette autonomie mais conférer au secteur de la bande dessinée une puissance budgétaire et organisationnelle accrue, lui assurant une mise à niveau qualitative comparable à celle d'autres secteurs culturels.

---

### **Evolution de la bande dessinée et terminologie**

La Commission a confirmé son mouvement d'évolution terminologique entamé en 2014. Les qualificatifs de bande dessinée « alternative » « de création » ou « indépendante » ont moins de sens que dans le passé. Ils tendent à être de moins en moins utilisés au sein de la Commission pour la définition de ses priorités. Néanmoins, les repères fondamentaux sont maintenus: le soutien à des projets innovants, originaux, et audacieux, afin que ces œuvres puissent exister et, que le cas échéant, des livres puissent être édités.

Commission d'aide à la bande dessinée  
Fédération Wallonie-Bruxelles  
Service général des Lettres et du Livre  
Boulevard Léopold II 44 B-1080 Bruxelles